



03029650

Formule IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce

De
le 03-03-2003

Réservé au Moniteur belge

Réservé au tribunal de commerce

ACTES et EXTRAITS d'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagné d'une copie

93

TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME

1. Inscription :

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des Sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)**ADONAI-L.K.S. INTERNATIONAL****3. Forme juridique (en entier)****Société privée à responsabilité limitée****4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)****Place de la Gare 1
1082 Bruxelles
Bruxelles 661.258****5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)****BE - 478.242.761****6. Numéro T.V.A. ou numéro Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)****7. Objet de l'acte****A.G.E. DU 27-02-2003 : Cession de parts**

Texte de l'acte ou de l'extrait à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tout en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce.

Cession de parts

Monsieur Lokesa Dikwama cède 7 parts à monsieur Zaga Nzengele, nouvel associé, né le 29/01/1953, de nationalité congolaise, domicilié à Sint-Pieters-Leeuw avenue de Winter n° 11.

Monsieur Lokesa Dikwama cède 7 parts à monsieur Sekele Mpaku, nouvel associé, né le 30/05/1972, de nationalité congolaise, domicilié Schaerbeek rue Van Schoor n° 82.

Après cession

Monsieur Lokesa Dikwama détient 81 parts.
Madame Ndjowo Etundu Marie-Jeanne détient 5 parts.
Monsieur Zaga Nzengele détient 7 parts.
Monsieur Sekele Mpaku détient 7 parts.

Grandeur minimum du caractère à respecter :

Direction Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

LOKESA DIKWAMA
Gérant

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Signatures + Nom et qualité

Numéro du compte :

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait d'acte comporte plus d'une page